

## CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

-----  
Séance du 02 avril 2026  
Convocation du 27 mars 2026  
-----

<u>Date d’Affichage</u> :		<u>Etaient présents</u> :	M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDE, M. Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, MM. Jean-Yves HÉDOU, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAUT, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mmes Myriam HUAULT, Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER, David DUHAMEL.
03 avril 2026			
Nbre de Conseillers en exercice :	33		
Nbre de présents :	31		
Nbre d’excusés avec pouvoir :	2		
Nbre d’excusé sans pouvoir :	0		
Nbre d’absent :	0	<u>Excusés avec pouvoir</u> :	Mmes Suzanne LE TUAL, Sabrina AUBÉRY
Nombre de votants :	33		- Mme LE TUAL avait donné procuration à M. ORAIN - Mme AUBÉRY avait donné procuration à M. GRIEU

### DESIGNATION D'UN DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)

-----

Madame Isabelle GERVAIS donne lecture de son rapport.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération en date du 16 Décembre 1997 portant sur l'adhésion de la Commune au C.N.A.S. pour le personnel de la Commune et du Centre Communal d'Action Sociale.

**CONSIDÉRANT** que chaque structure adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus dont le rôle est de promouvoir le C.N.A.S. auprès des collectivités voisines non adhérentes et de siéger à l'assemblée départementale annuelle afin de se prononcer sur les grandes orientations à conférer au C.N.A.S.

**CONSIDÉRANT** qu'un délégué représentant les agents sera élu parmi les agents de la collectivité adhérente.

Il est proposé la candidature de Mme Charlie GOUDAL-MANOURY.

.../...

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à cette désignation.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,  
(Suivent les signatures)  
Le Maire,

Christophe DORÉ